

Bulletin interne de prévision régionale du 17/12/2022 à destination des Préfectures et des services concernés

Situation en cours :

Un dépassement du seuil d'Information et de Recommandation en particules fines PM10 pour la journée d'hier (16/12/2022) a été constaté à Saint-Malo (station Rocabey, département d'Ille-et-Vilaine). Les concentrations toujours élevées ce matin, devraient diminuer d'ici demain. Il n'est pas prévu de nouveaux dépassements de seuil à venir.

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Département	Polluant	Niveau constaté	Niveau prévu	Niveau prévu	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour	Procédure à déclencher selon dispositif zonal pour	Commentaires
		HIER	AUJOURD'HUI	DEMAIN	AUJOURD'HUI	DEMAIN	
Côtes d'Armor (22)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	
Finistère (29)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	
Ille-et-Vilaine (35)	PM10	Information allégée	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	
Morbihan (56)	PM10	Néant	Néant	Néant	Aucune procédure	Aucune procédure	

NOTA

- Ce bulletin doit être interprété selon l'arrêté préfectoral relatif aux épisodes de pollution atmosphérique
- Ce bulletin est régional : bien repérer les lignes de votre département pour déterminer le niveau de procédure
- Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public – se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h

Contact Air Breizh : astreinte@airbreizh.asso.fr

Destinataires de ce bulletin : selon liste des arrêtés préfectoraux